

LE NUMERO CENTIMES 5

LE NUMERO CENTIMES 5

REDICTION 13, Rue des Champs, 13 ROUBAIX

ADMINISTRATION 13, Rue des Champs, 13 ROUBAIX

DE ROUBAIX-TOURCOING

N° 10 Mardi 10 Janvier 1899 N° 10

ANNONCES LILLE, 28, rue Faidherbe et dans les bureaux de l'administration du journal

ABONNEMENTS Trois mois 4 fr. 50 Six mois 9 fr. Un an 18 fr. Autres Départements. 5 fr. 50 11 fr. 22 fr.

ELECTION LEGISLATIVE du 22 janvier 1899

Parti Ouvrier Français CANDIDAT DE PROTESTATION Paul RÉMY

LA QUESTION CONSTITUTIONNELLE

Il fut une époque où chaque jour de l'actualité apportait sa « question ». Les canotiers la débattaient sur le boulevard et l'on y beurrât les passants appliqués à résoudre la « question » sortie de l'imagination fertile d'un fabricant d'articles de Paris.

lorsque les deux Chambres se sont, par délibérations séparées, prononcées chacune en faveur de la révision. Rappelez-vous les difficultés, les lenteurs qui accompagnent l'examen et le vote des projets les plus simples, avant qu'ils ne passent à la dignité de lois.

La question de la révision ne s'est posée que d'une manière incidente et secondaire aux dernières élections générales, si quelques candidats se sont prononcés pour ou contre le principe de la révision, on peut avouer qu'il n'en est pour ainsi dire aucun qui ait, par le détail, formulé ses idées révisionnistes.

Les adversaires de la révision auraient trop beau jeu à critiquer l'entreprise, si elle n'avait pour prolonge nécessaire, une consultation expresse du suffrage universel.

Alors, la Chambre et le Sénat ne doivent voter la révision, et se réunir en Congrès, comme le prescrit la Constitution actuelle qui, jusqu'à nouvel ordre, est la loi, que pour décider que cette révision sera faite par une Assemblée spéciale, spécialement élue à cet effet, et pour céder la place à la Constituante.

A. MILLERAND, Député de la Seine.

Nous publierons demain un article du Docteur J. BACH

UNE VICTOIRE SOCIALISTE

Marseille, 8 janvier. — Au scrutin de ballottage, le Parti ouvrier, candidat fédératif-socialiste des Bouches-du-Rhône et du Parti Ouvrier Français, a été élu conseiller d'arrondissement pour le troisième canton de Marseille.

C'est un combattant de plus dans l'assemblée marseillaise, ou le Parti est déjà représenté par les citoyens Bayle, Gavary et J.-B. Michel.

C'est une nouvelle victoire à l'actif des Bouches-du-Rhône.

Echos & Nouvelles

Le grand conseil municipal de Valenciennes a voté à l'unanimité la suppression de la taxe sur les chiens.

Le grand conseil municipal de Valenciennes a voté à l'unanimité la suppression de la taxe sur les chiens.

Le grand conseil municipal de Valenciennes a voté à l'unanimité la suppression de la taxe sur les chiens.

Le grand conseil municipal de Valenciennes a voté à l'unanimité la suppression de la taxe sur les chiens.

Le grand conseil municipal de Valenciennes a voté à l'unanimité la suppression de la taxe sur les chiens.

Le grand conseil municipal de Valenciennes a voté à l'unanimité la suppression de la taxe sur les chiens.

Le grand conseil municipal de Valenciennes a voté à l'unanimité la suppression de la taxe sur les chiens.

Le grand conseil municipal de Valenciennes a voté à l'unanimité la suppression de la taxe sur les chiens.

Le grand conseil municipal de Valenciennes a voté à l'unanimité la suppression de la taxe sur les chiens.

Le grand conseil municipal de Valenciennes a voté à l'unanimité la suppression de la taxe sur les chiens.

CHRONIQUE CONTE DU TEMPS PASSE

La salle était haute, vaste, solennelle, tendue de tapisseries qui donnaient du mal aux lumières et de la teneur à l'air ; elle avait cet aspect à la fois magnifique et débraillé dont a vie seigneuriale d'autrefois drapait ses instanciers et ses prodigieux Des chaises, lottes à l'esprit-de-voix cachées derrière des meubles ou des papiers évaporant de blous masses parfums, leurs spirales tournoyant lentement dans l'atmosphère lourde, déchirée par les flammes rouges des cires s'élevant en fumée, sur la charge de vases d'or, de laque, que l'exemple du roi n'avait pas encore contraint d'envoyer au fond, des cuvettes d'argent remplies de neige rafraîchissant les lacons de vin et de liqueurs, et des rangées de pâtisseries d'une architecture massive et compliquée occupant les yeux des convives, représentant des murs de citadelle ou des colonnades de temple, à la manière antique.

Mais le gâteau qui présentait l'aspect le plus noble et le plus appétissant était une tourte immense, de pâte fermée et de froment sucré de miel. Elle contenait la fève qui tout à l'heure, donnerait la royauté du repas.

En attendant, ils mangeaient, brâtaient, s'empansaient, fumaient et large de ceux qui ont tout le monde en sa main, de la suite d'un sanglier ou d'un daim. Six services, pas un de moins, grands et petits potages, bouillon de foie, pâtes chaudes, ragouts, volailles pour les dames, bassins d'ortolans, de perdreaux, de faisans, pièces de haut gibier, ceris et hères, volailles pour les rois, les catinés étaient de salades salées et sucrées, d'onclettes parfumées, de blancs-mangers et de crèmes brûlées ; desserts : puddes de four, massapains, amandes confites, sorbets, toutes ces attentions pour réchauffer tout à l'heure, donnerait la royauté du repas.

Assis, le comte sur la table, l'épée au long de son côté, et le comte de Montcontour barrant les portes en se décaillant chaque fois qu'on proposait le nom du roi, un ministre ou du gouverneur de la province, mais ils attendaient pour se chauffer tout à l'heure, donnerait la royauté du repas.

Aussi le maréchal, voyant qu'ils étaient impatients, frappa soudain sur la table du manche de son épée, et dit : « Messieurs, un homme qui se tenait derrière lui et lui présentait alternativement un verre plein ou une serviette, il cria d'une voix haute et qui fit sonner les argenteries et les terres : — Que l'on aille me chercher Monsieur du Port et qu'on lui dise de venir ici promptement pour tirer la fève du gâteau ! »

« Monsieur du Port, dit le maréchal, vous savez en quel consiste votre office ce soir. Il est honorable et, quoique noble, vous pourriez le remplir. »

« Monsieur, je ferai à votre commandement. »

« Approchez-vous donc de cette table et glissez sous la nappe, vous désignerez les tranches que Monsieur va découper à mesure. »

« Et quand il disparut sous les lourds plus d'armes et le maréchal, selon la mode latine et se servait de l'antique formule quinquies, etc. »

« Monsieur, je ferai à votre commandement. »

« Monsieur, je ferai à votre commandement. »

« Monsieur, je ferai à votre commandement. »

« Monsieur, je ferai à votre commandement. »

« Monsieur, je ferai à votre commandement. »

« Monsieur, je ferai à votre commandement. »

« Monsieur, je ferai à votre commandement. »

« Monsieur, je ferai à votre commandement. »

« Monsieur, je ferai à votre commandement. »

« Monsieur, je ferai à votre commandement. »

« Monsieur, je ferai à votre commandement. »

« Monsieur, je ferai à votre commandement. »

Les gentilshommes se mirent à rire et leurs femmes faisaient des délicates en se plaignant que ce croquant ne sentait pas l'ambre. Mais il n'y avait rien de plus à dire.

« C'est bien à vous, Monsieur, et parce que vous êtes noble et de pure lignée, de n'avoir donné cette fève plutôt qu'à quelque tabelle ou à un homme du tiers. Merci à vous. Mais les temps ne sont pas venus encore. »

« Je repassai, dit-il, dans TROIS CENTES ANS. Le pas de pierre retentit, s'éloigna, s'évanouit dans les ténèbres. Voilà un étrange convive... Hôla ! page, cria le maréchal, en quel un vivons-nous présentement ? »

« Monsieur, répondit du Port en sortant son front des plus de la nappe, nous sommes en l'an de grâce 1899. »

« Trois siècles plus tard, Jacques Bonhomme s'essayait roi, sur les ruines de la Bastille. »

EN BELGIQUE LE PARTI SOCIALISTE CHRETIEN

Un rédacteur de la *Lyophilie* (de Toulouse) a interrogé l'abbé Daens sur le mouvement socialiste chrétien, en Belgique. Voici quelques extraits de l'intéressante réponse de M. Daens :

« Notre parti s'organisa au pays d'Alfort en 1893. A peine né, il fut dénoncé à l'autorité. L'abbé Daens fut arrêté, et je fus obligé de fuir. Les catholiques de la Chambre ont empêché par le vote de l'interdiction de l'association contre moi une campagne odieuse. »

« Quoique député, quoique chef de parti, je n'ai pu aller à la Chambre. J'ai fait de nombreuses conférences provinciales et communales. Les conférences de ce genre ont été faites dans toutes les localités, dans les salles de café. Défense me fut faite d'entrer dans des auberges ou leurs dépendances dans tout le district de Gand et de son territoire. »

« Je m'installai respectueusement. Même en Belgique, on ne peut pas se faire un homme qui se tenait derrière lui et lui présentait alternativement un verre plein ou une serviette, il cria d'une voix haute et qui fit sonner les argenteries et les terres : — Que l'on aille me chercher Monsieur du Port et qu'on lui dise de venir ici promptement pour tirer la fève du gâteau ! »

« Monsieur du Port, dit le maréchal, vous savez en quel consiste votre office ce soir. Il est honorable et, quoique noble, vous pourriez le remplir. »

« Monsieur, je ferai à votre commandement. »

« Monsieur, je ferai à votre commandement. »

« Monsieur, je ferai à votre commandement. »

« Monsieur, je ferai à votre commandement. »

« Monsieur, je ferai à votre commandement. »

« Monsieur, je ferai à votre commandement. »

« Monsieur, je ferai à votre commandement. »

« Monsieur, je ferai à votre commandement. »

« Monsieur, je ferai à votre commandement. »

« Monsieur, je ferai à votre commandement. »

« Monsieur, je ferai à votre commandement. »

« Monsieur, je ferai à votre commandement. »

« Monsieur, je ferai à votre commandement. »

« Monsieur, je ferai à votre commandement. »

NOS DÉPÊCHES LA REVISION DU PROCÈS DREYFUS

CASSATION AVEC RENVOI Le *Cré de Paris* publie l'information suivante dont nous lui laissons l'entière responsabilité.

« Troublé par tout ce qu'elle apprend, redoutant le poids de sa responsabilité, l'Assemblée, la Cour ou la majorité de la Cour se prononcera pour le renvoi du capitaine Dreyfus devant un nouveau conseil de guerre. L'arrêt qui le rendrait indiquerait nettement son opinion. Mais comme la décision d'un conseil de guerre ne paraît, en aucun cas, douteuse, cette solution, qui compte des partisans au Palais, ferait durer et même aggraverait singulièrement l'agitation. »

« Un mot de M. DUPUY Le même journal prête à M. Charles Dupuy un mot abominable et qui n'est bien tout ce que la politique de notre Premier a eu jusqu'ici d'équivoque, de trouble, même d'implacable. »

« M. DE KEROHAN A M. FRANÇOIS COPPÉE Paris, 8 janvier. — M. Hervé de Kerohan, rédacteur en chef du *Soleil*, a adressé la lettre suivante à M. François Coppée, de l'Académie française : Monsieur, »

« A l'heure même où je conduis Edouard Hervey, directeur de la *Revue*, à la Chambre, vous êtes fait l'écho d'une calomnie à mon égard et vous vous êtes permis d'attaquer mon honneur professionnel. »

« Si nous n'avions pas accepté l'adhésion de M. Hervé de Kerohan, à sa dernière séance, publiant prématurément l'appel de la *Revue* (française) qui lui avait été communiqué par un de ses collaborateurs sous le sceau du secret, il eût accusé à notre égard une indiscrétion grave. »

« Les juges vous ont renvoyé, monsieur, devant un conseil de guerre. »

« M. DE KEROHAN. LA RÉPONSE DE DREYFUS Paris, 8 janvier. — La *Gazette des Tribunes* annonce que la Cour de cassation ne compte pas recevoir au Grand Conseil de guerre de réviser la réponse de Dreyfus au questionnaire qu'elle lui a adressé. »

« M. DE KEROHAN A M. FRANÇOIS COPPÉE Paris, 8 janvier. — M. Hervé de Kerohan, rédacteur en chef du *Soleil*, a adressé la lettre suivante à M. François Coppée, de l'Académie française : Monsieur, »

« A l'heure même où je conduis Edouard Hervey, directeur de la *Revue*, à la Chambre, vous êtes fait l'écho d'une calomnie à mon égard et vous vous êtes permis d'attaquer mon honneur professionnel. »

« Si nous n'avions pas accepté l'adhésion de M. Hervé de Kerohan, à sa dernière séance, publiant prématurément l'appel de la *Revue* (française) qui lui avait été communiqué par un de ses collaborateurs sous le sceau du secret, il eût accusé à notre égard une indiscrétion grave. »

« Les juges vous ont renvoyé, monsieur, devant un conseil de guerre. »

« M. DE KEROHAN. LA RÉPONSE DE DREYFUS Paris, 8 janvier. — La *Gazette des Tribunes* annonce que la Cour de cassation ne compte pas recevoir au Grand Conseil de guerre de réviser la réponse de Dreyfus au questionnaire qu'elle lui a adressé. »

« M. DE KEROHAN A M. FRANÇOIS COPPÉE Paris, 8 janvier. — M. Hervé de Kerohan, rédacteur en chef du *Soleil*, a adressé la lettre suivante à M. François Coppée, de l'Académie française : Monsieur, »

« A l'heure même où je conduis Edouard Hervey, directeur de la *Revue*, à la Chambre, vous êtes fait l'écho d'une calomnie à mon égard et vous vous êtes permis d'attaquer mon honneur professionnel. »

« Si nous n'avions pas accepté l'adhésion de M. Hervé de Kerohan, à sa dernière séance, publiant prématurément l'appel de la *Revue* (française) qui lui avait été communiqué par un de ses collaborateurs sous le sceau du secret, il eût accusé à notre égard une indiscrétion grave. »

« Les juges vous ont renvoyé, monsieur, devant un conseil de guerre. »

« M. DE KEROHAN. LA RÉPONSE DE DREYFUS Paris, 8 janvier. — La *Gazette des Tribunes* annonce que la Cour de cassation ne compte pas recevoir au Grand Conseil de guerre de réviser la réponse de Dreyfus au questionnaire qu'elle lui a adressé. »

« M. DE KEROHAN A M. FRANÇOIS COPPÉE Paris, 8 janvier. — M. Hervé de Kerohan, rédacteur en chef du *Soleil*, a adressé la lettre suivante à M. François Coppée, de l'Académie française : Monsieur, »

« A l'heure même où je conduis Edouard Hervey, directeur de la *Revue*, à la Chambre, vous êtes fait l'écho d'une calomnie à mon égard et vous vous êtes permis d'attaquer mon honneur professionnel. »

« Si nous n'avions pas accepté l'adhésion de M. Hervé de Kerohan, à sa dernière séance, publiant prématurément l'appel de la *Revue* (française) qui lui avait été communiqué par un de ses collaborateurs sous le sceau du secret, il eût accusé à notre égard une indiscrétion grave. »

« Les juges vous ont renvoyé, monsieur, devant un conseil de guerre. »

« M. DE KEROHAN. LA RÉPONSE DE DREYFUS Paris, 8 janvier. — La *Gazette des Tribunes* annonce que la Cour de cassation ne compte pas recevoir au Grand Conseil de guerre de réviser la réponse de Dreyfus au questionnaire qu'elle lui a adressé. »

« M. DE KEROHAN A M. FRANÇOIS COPPÉE Paris, 8 janvier. — M. Hervé de Kerohan, rédacteur en chef du *Soleil*, a adressé la lettre suivante à M. François Coppée, de l'Académie française : Monsieur, »

« A l'heure même où je conduis Edouard Hervey, directeur de la *Revue*, à la Chambre, vous êtes fait l'écho d'une calomnie à mon égard et vous vous êtes permis d'attaquer mon honneur professionnel. »

LES CHAMBRES D'AGRICULTURE

Paris, 8 janvier. — Au banquet qui lui a été offert, M. Vigor prononce une parole à dire qui est partie de la création des Chambres d'agriculture qu'il a toujours défendues ; il veut que l'ouvrier soit appelé à nommer des délégués dans les Chambres d'agriculture, les grands et les petits doivent être unis.

« L'ANNIVERSAIRE DE GAMBETTA Paris, 8 janvier. — Il y avait plus de monde que de coutume à la manifestation de ce matin devant le monument de Gambetta à Ville-d'Avray. Pres de 400 personnes, anciens amis, admirateurs du tribun, Alsaciens et Lorrains s'étaient groupés, à 10 heures, devant la statue, pour entendre des discours et déposer des couronnes. »

« L'ANNIVERSAIRE DE GAMBETTA Paris, 8 janvier. — Il y avait plus de monde que de coutume à la manifestation de ce matin devant le monument de Gambetta à Ville-d'Avray. Pres de 400 personnes, anciens amis, admirateurs du tribun, Alsaciens et Lorrains s'étaient groupés, à 10 heures, devant la statue, pour entendre des discours et déposer des couronnes. »

« L'ANNIVERSAIRE DE GAMBETTA Paris, 8 janvier. — Il y avait plus de monde que de coutume à la manifestation de ce matin devant le monument de Gambetta à Ville-d'Avray. Pres de 400 personnes, anciens amis, admirateurs du tribun, Alsaciens et Lorrains s'étaient groupés, à 10 heures, devant la statue, pour entendre des discours et déposer des couronnes. »

« L'ANNIVERSAIRE DE GAMBETTA Paris, 8 janvier. — Il y avait plus de monde que de coutume à la manifestation de ce matin devant le monument de Gambetta à Ville-d'Avray. Pres de 400 personnes, anciens amis, admirateurs du tribun, Alsaciens et Lorrains s'étaient groupés, à 10 heures, devant la statue, pour entendre des discours et déposer des couronnes. »

« L'ANNIVERSAIRE DE GAMBETTA Paris, 8 janvier. — Il y avait plus de monde que de coutume à la manifestation de ce matin devant le monument de Gambetta à Ville-d'Avray. Pres de 400 personnes, anciens amis, admirateurs du tribun, Alsaciens et Lorrains s'étaient groupés, à 10 heures, devant la statue, pour entendre des discours et déposer des couronnes. »

« L'ANNIVERSAIRE DE GAMBETTA Paris, 8 janvier. — Il y avait plus de monde que de coutume à la manifestation de ce matin devant le monument de Gambetta à Ville-d'Avray. Pres de 400 personnes, anciens amis, admirateurs du tribun, Alsaciens et Lorrains s'étaient groupés, à 10 heures, devant la statue, pour entendre des discours et déposer des couronnes. »

« L'ANNIVERSAIRE DE GAMBETTA Paris, 8 janvier. — Il y avait plus de monde que de coutume à la manifestation de ce matin devant le monument de Gambetta à Ville-d'Avray. Pres de 400 personnes, anciens amis, admirateurs du tribun, Alsaciens et Lorrains s'étaient groupés, à 10 heures, devant la statue, pour entendre des discours et déposer des couronnes. »

« L'ANNIVERSAIRE DE GAMBETTA Paris, 8 janvier. — Il y avait plus de monde que de coutume à la manifestation de ce matin devant le monument de Gambetta à Ville-d'Avray. Pres de 400 personnes, anciens amis, admirateurs du tribun, Alsaciens et Lorrains s'étaient groupés, à 10 heures, devant la statue, pour entendre des discours et déposer des couronnes. »

« L'ANNIVERSAIRE DE GAMBETTA Paris, 8 janvier. — Il y avait plus de monde que de coutume à la manifestation de ce matin devant le monument de Gambetta à Ville-d'Avray. Pres de 400 personnes, anciens amis, admirateurs du tribun, Alsaciens et Lorrains s'étaient groupés, à 10 heures, devant la statue, pour entendre des discours et déposer des couronnes. »

« L'ANNIVERSAIRE DE GAMBETTA Paris, 8 janvier. — Il y avait plus de monde que de coutume à la manifestation de ce matin devant le monument de Gambetta à Ville-d'Avray. Pres de 400 personnes, anciens amis, admirateurs du tribun, Alsaciens et Lorrains s'étaient groupés, à 10 heures, devant la statue, pour entendre des discours et déposer des couronnes. »

« L'ANNIVERSAIRE DE GAMBETTA Paris, 8 janvier. — Il y avait plus de monde que de coutume à la manifestation de ce matin devant le monument de Gambetta à Ville-d'Avray. Pres de 400 personnes, anciens amis, admirateurs du tribun, Alsaciens et Lorrains s'étaient groupés, à 10 heures, devant la statue, pour entendre des discours et déposer des couronnes. »

« L'ANNIVERSAIRE DE GAMBETTA Paris, 8 janvier. — Il y avait plus de monde que de coutume à la manifestation de ce matin devant le monument de Gambetta à Ville-d'Avray. Pres de 400 personnes, anciens amis, admirateurs du tribun, Alsaciens et Lorrains s'étaient groupés, à 10 heures, devant la statue, pour entendre des discours et déposer des couronnes. »

« L'ANNIVERSAIRE DE GAMBETTA Paris, 8 janvier. — Il y avait plus de monde que de coutume à la manifestation de ce matin devant le monument de Gambetta à Ville-d'Avray. Pres de 400 personnes, anciens amis, admirateurs du tribun, Alsaciens et Lorrains s'étaient groupés, à 10 heures, devant la statue, pour entendre des discours et déposer des couronnes. »

« L'ANNIVERSAIRE DE GAMBETTA Paris, 8 janvier. — Il y avait plus de monde que de coutume à la manifestation de ce matin devant le monument de Gambetta à Ville-d'Avray. Pres de 400 personnes, anciens amis, admirateurs du tribun, Alsaciens et Lorrains s'étaient groupés, à 10 heures, devant la statue, pour entendre des discours et déposer des couronnes. »

« L'ANNIVERSAIRE DE GAMBETTA Paris, 8 janvier. — Il y avait plus de monde que de coutume à la manifestation de ce matin devant le monument de Gambetta à Ville-d'Avray. Pres de 400 personnes, anciens amis, admirateurs du tribun, Alsaciens et Lorrains s'étaient groupés, à 10 heures, devant la statue, pour entendre des discours et déposer des couronnes. »

« L'ANNIVERSAIRE DE GAMBETTA Paris, 8 janvier. — Il y avait plus de monde que de coutume à la manifestation de ce matin devant le monument de Gambetta à Ville-d'Avray. Pres de 400 personnes, anciens amis, admirateurs du tribun, Alsaciens et Lorrains s'étaient groupés, à 10 heures, devant la statue, pour entendre des discours et déposer des couronnes. »

« L'ANNIVERSAIRE DE GAMBETTA Paris, 8 janvier. — Il y avait plus de monde que de coutume à la manifestation de ce matin devant le monument de Gambetta à Ville-d'Avray. Pres de 400 personnes, anciens amis, admirateurs du tribun, Alsaciens et Lorrains s'étaient groupés, à 10 heures, devant la statue, pour entendre des discours et déposer des couronnes. »

« L'ANNIVERSAIRE DE GAMBETTA Paris, 8 janvier. — Il y avait plus de monde que de coutume à la manifestation de ce matin devant le monument de Gambetta à Ville-d'Avray. Pres de 400 personnes, anciens amis, admirateurs du tribun, Alsaciens et Lorrains s'étaient groupés, à 10 heures, devant la statue, pour entendre des discours et déposer des couronnes. »

« L'ANNIVERSAIRE DE GAMBETTA Paris, 8 janvier. — Il y avait plus de monde que de coutume à la manifestation de ce matin devant le monument de Gambetta à Ville-d'Avray. Pres de 400 personnes, anciens amis, admirateurs du tribun, Alsaciens et Lorrains s'étaient groupés, à 10 heures, devant la statue, pour entendre des discours et déposer des couronnes. »

« L'ANNIVERSAIRE DE GAMBETTA Paris, 8 janvier. — Il y avait plus de monde que de coutume à la manifestation de ce matin devant le monument de Gambetta à Ville-d'Avray. Pres de 400 personnes, anciens amis, admirateurs du tribun, Alsaciens et Lorrains s'étaient groupés, à 10 heures, devant la statue, pour entendre des discours et déposer des couronnes. »

« L'ANNIVERSAIRE DE GAMBETTA Paris, 8 janvier. — Il y avait plus de monde que de coutume à la manifestation de ce matin devant le monument de Gambetta à Ville-d'Avray. Pres de 400 personnes, anciens amis, admirateurs du tribun, Alsaciens et Lorrains s'étaient groupés, à 10 heures, devant la statue, pour entendre des discours et déposer des couronnes. »

« L'ANNIVERSAIRE DE GAMBETTA Paris, 8 janvier. — Il y avait plus de monde que de coutume à la manifestation de ce matin devant le monument de Gambetta à Ville-d'Avray. Pres de 400 personnes, anciens amis, admirateurs du tribun, Alsaciens et Lorrains s'étaient groupés, à 10 heures, devant la statue, pour entendre des discours et déposer des couronnes. »

« L'ANNIVERSAIRE DE GAMBETTA Paris, 8 janvier. — Il y avait plus de monde que de coutume à la manifestation de ce matin devant le monument de Gambetta à Ville-d'Avray. Pres de 400 personnes, anciens amis, admirateurs du tribun, Alsaciens et Lorrains s'étaient groupés, à 10 heures, devant la statue, pour entendre des discours et déposer des couronnes. »

« L'ANNIVERSAIRE DE GAMBETTA Paris, 8 janvier. — Il y avait plus de monde que de coutume à la manifestation de ce matin devant le monument de Gambetta à Ville-d'Avray. Pres de 400 personnes, anciens amis, admirateurs du tribun, Alsaciens et Lorrains s'étaient groupés, à 10 heures, devant la statue, pour entendre des discours et déposer des couronnes. »